



Préfecture de l'Essonne
A l'attention de M. Le Préfet
M. REILLER Jacques
Boulevard de France
91010 EVRY Cedex

Vert-Le-Grand, le 08 octobre 2010

Monsieur le Préfet,

Préoccupée et passionnée par les problématiques liées à l'élimination des déchets, Semardel a entamé, dès 2005, l'écriture de son projet industriel.

Ce plan de développement, pour les années 2010 – 2014, a finalement été présenté par M. CHAMPION, Président du Groupe Semardel, au comité syndical du Siredom qui l'a validé le 19 novembre 2009.

Ce plan, qui en anticipant sur les mesures phares des Grenelle 1 et 2, s'inscrit dans les dispositions des lois adoptées les 23 juillet 2009 et 29 juin 2010.

En effet, si nous nous référons aux principaux axes des Grenelle, nous favorisons le **développement des énergies renouvelables** puisque nous créons, via la société de projet Sematec, l'unité de pyrogazéification qui utilise comme combustibles des déchets pour venir alimenter le réseau de chaleur de la ville d'Evry.

Parallèlement, nous **évitons les émissions de gaz à effet de serre** par substitution de l'énergie fossile au profit d'une énergie renouvelable et de la valorisation de CO² issues de l'unité thermique.

Semardel, bien qu'elle n'y soit pas légalement tenue, a fait élaborer le **bilan carbone** de la globalité de ses activités. Ce bilan démontre l'impact environnemental important suite à la réalisation des projets du Groupe.

En partenariat avec le Siredom, la présentation de ce bilan sera d'ailleurs faite lors de la journée de l'Ecosite fixée courant novembre prochain, à laquelle vous serez évidemment cordialement invité.

Dans le même objectif, nous avons lancé la **production de biocarburant** issue de la méthanisation visant à alimenter nos véhicules de collecte et éventuellement des flottes des collectivités.



Toujours dans notre cœur de métier, nous mettons en place une **gestion durable des déchets** au travers trois de nos sociétés de projet qui sont, Semabio (méthanisation de bio déchets), Semaval (centre de tri des DAE) et production de combustible pour la pyrogazéification et enfin, Sematerre (plateforme de négoce de matériaux), qui répond par anticipation au besoin issu du futur plan régional de gestion des déchets issus du BTP, privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés.

Enfin, conscients de l'obligation d'acceptabilité sociale de nos activités, nos actions nous ont conduits à agir dans la sphère publique. Ainsi, ces dernières années, un effort particulier a été mis sur la **concertation avec l'ensemble des partenaires du département** et plus particulièrement avec les administrés des communes riveraines et les associations.

Voici repris sommairement les principaux axes des Lois Grenelle :

L'Histoire du département retiendra que le projet privé de Saint-Escobille ne s'inscrit à l'évidence dans aucun des axes des Grenelle.

S'agissant des relations entre les différents acteurs politiques du département, 2008 aura été l'année de la sérénité retrouvée entre le Siredom et Semardel, avec l'appui de la Préfecture qui a accompagné l'élaboration de clarification des relations contractuelles Siredom – Semardel.

Cette sérénité s'est amplifiée et poursuivie avec la présidence de M. MARLIN qui a créé les conditions véritables d'un travail en commun, bien au-delà des intérêts politiques de chacun.

La création de nouvelles structures de dialogue, tel que le « comité de liaison » animé par M. Francis CHOUAT, a permis de dépassionner le débat et d'analyser les orientations stratégiques assurant la cohérence entre la politique de gestion des déchets du Siredom et les projets industriels de Semardel.

Pour sa part, le Conseil Général de l'Essonne, par la voix de son Président M. Michel BERSON, qui avait courageusement accompagné Semardel dans les moments difficiles, pourrait aujourd'hui augmenter sa participation au capital et ainsi prendre une part plus active dans le développement du Groupe Semardel.

Notre mission quotidienne, en tant qu'élus de la République consiste, pour ce qui concerne les déchets, à anticiper tant au niveau environnemental qu'au niveau économique, sur toutes actions, tous outils, apportant à nos concitoyens ce dont ils sont en droit d'exiger de notre part.



Créer sur l'Ecosite toutes ces filières imaginables en matière de valorisation et traitement de déchets **dont le stockage des déchets ultimes**, nous permettra immanquablement de stabiliser et réduire la fiscalité sur les ménages essonniers.

Forts de la légitimité de nos actions et respectueux de nos engagements, nous sommes résolus à conduire à son terme notre projet commun.

Il reste bien évident que l'Etat, dans ce cadre, joue un rôle clé par sa capacité à accompagner et faciliter la réussite de ce projet.

Comme vous avez pu l'annoncer lors de votre dernière venue au sein de l'assemblée départementale, vous avez qualifié l'ensemble du projet comme étant ambitieux et d'intérêt général. De plus, vous avez affirmé votre volonté d'accompagner nos actions avec l'appui et le concours de l'ensemble des services de l'Etat.

Nous ne pouvons qu'être rassurés et satisfaits de cet engagement et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de nos sincères salutations.

Michel BERSON,
Président du Conseil Général de l'Essonne

Franck MARLIN,
Président du Siredom
Député Maire d'Etampes

Francis CHOUAT,
1^{er} Vice Président du Siredom
1^{er} Vice Président du Conseil Général de
l'Essonne

Pierre CHAMPION,
Président du Groupe SEMARDEL,
Vice Président du Conseil Général de
l'Essonne